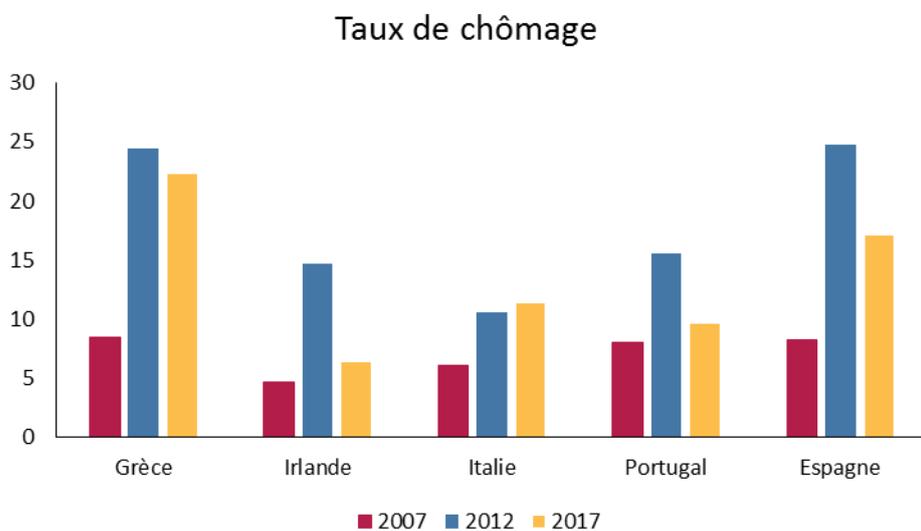
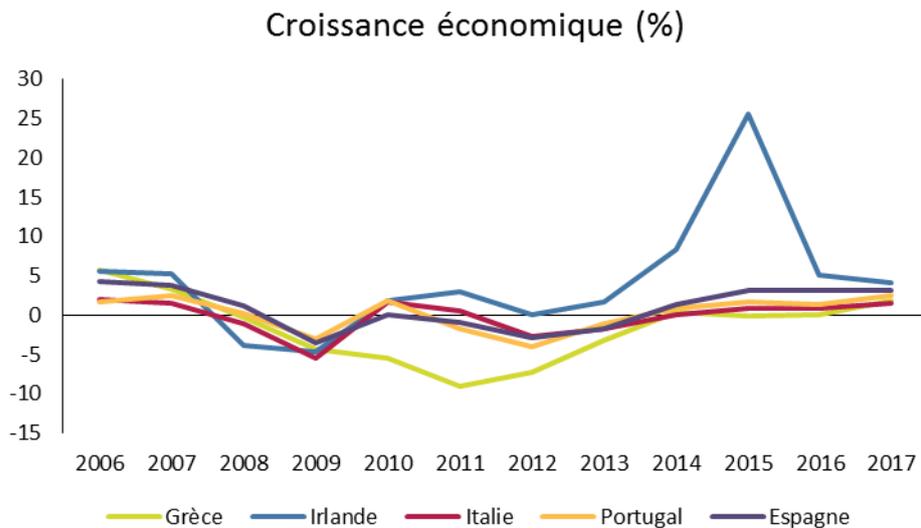


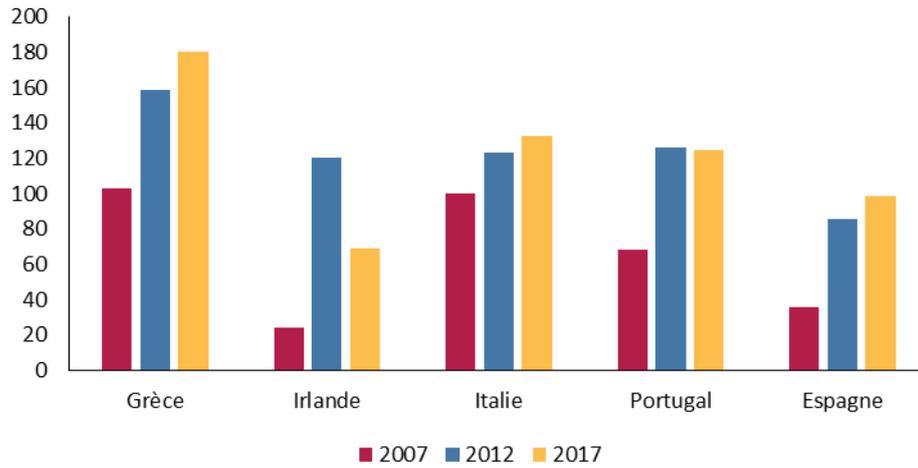
Crise de la zone euro : crise des Finances publiques ?

1 - Les conséquences de la crise sur les pays périphériques.

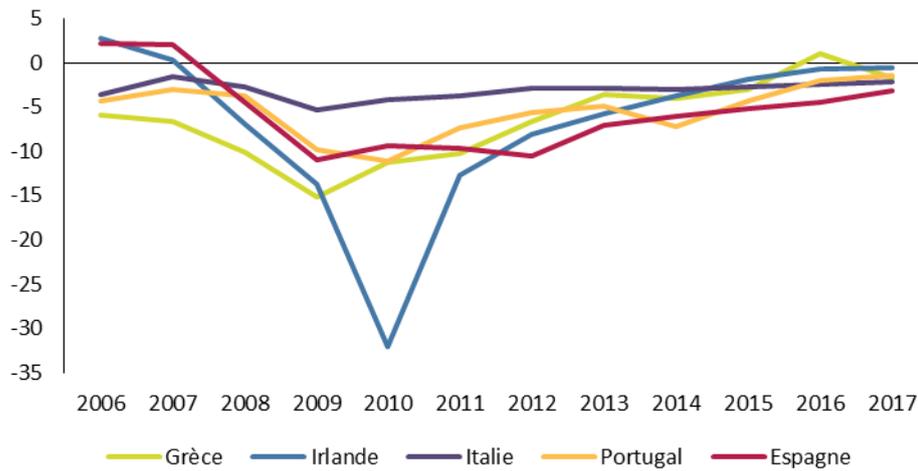
Document 1 : la situation économique des pays les plus vulnérables de la zone euro.



Dette publique (% PIB)



Déficit public (% PIB)



Source : World Economic Outlook

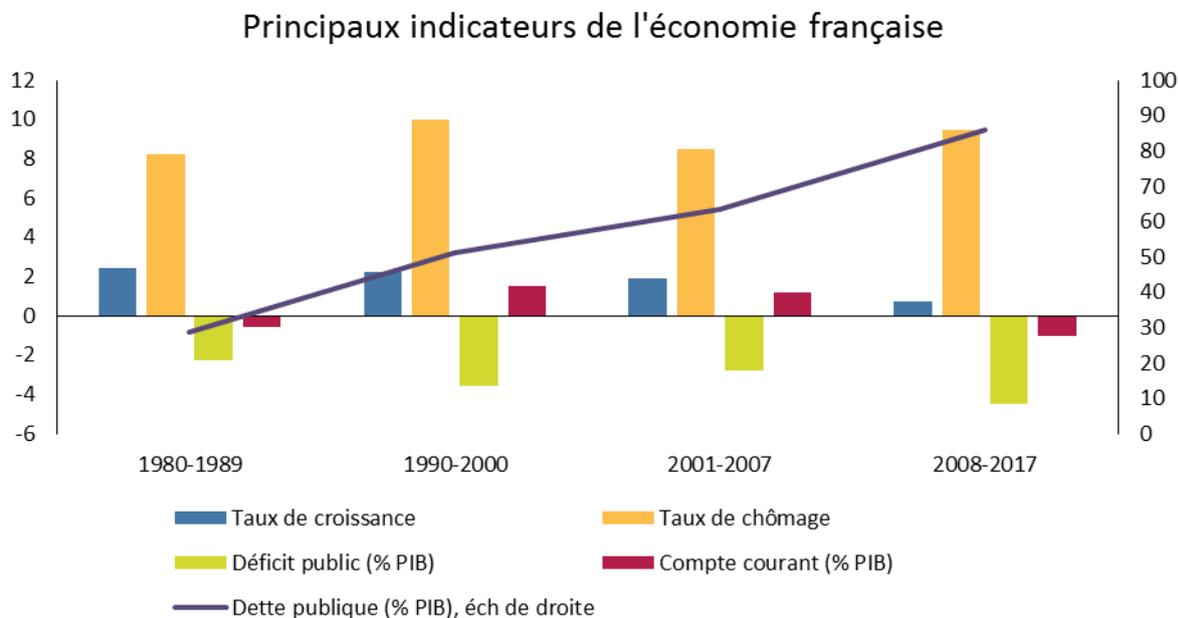
Exercice : consultez les graphiques du document 1

À l'aide de ces quatre graphiques, montrez quelles sont les conséquences de la crise sur les économies des cinq pays concernés. Vous exposerez les mécanismes cumulatifs qui expliquent les déficits budgétaires.



2 - La situation de l'économie française

Document 2 : les principaux indicateurs macro-économiques français.



Source : World Economic Outlook

Document 3 : Le PIB ralentit au premier trimestre 2018 (+0,3 % après +0,7 %)

Au premier trimestre 2018, le produit intérieur brut (PIB) en volume ralentit : + 0,3 %, après + 0,7 % au quatrième trimestre. Les dépenses de consommation des ménages progressent au même rythme qu'au quatrième trimestre (+ 0,2 %), tandis que la formation brute de capital fixe perd en dynamisme (FBCF : + 0,6 % après + 1,1 %). Au total, la demande intérieure finale hors stocks ralentit et contribue moins à la croissance : + 0,3 point après + 0,5 point. Les exportations se replient légèrement (- 0,1 % après + 2,5 %) et les importations restent atones (0,0 % après + 0,4 %). Au total, le solde extérieur ne contribue pas à la croissance du PIB au premier trimestre. De même, les variations de stocks sont stables et ne contribuent donc pas à la croissance du PIB.

La production totale décélère

La production totale de biens et services ralentit au premier trimestre 2018 (+ 0,3 % après +0,9 %). Elle se replie nettement dans les biens (- 0,6 % après + 1,2 %), tandis qu'elle continue de croître à un rythme soutenu dans les services (+ 0,5 % après + 0,8 %). La production manufacturière se replie (- 1,1 % après + 1,5 %), principalement du fait de la baisse importante



en matériels de transport. En revanche, la production de gaz et électricité se redresse (+ 2,1 % après 0,0 %), ainsi que la construction (+ 0,6 % après 0,0 %).

La consommation des ménages reste atone

La consommation des ménages continue d'être peu dynamique au premier trimestre 2018 (+ 0,2 % après + 0,2 %) : la consommation en biens est stable pour le deuxième trimestre consécutif tandis que celle en services ralentit légèrement (+ 0,4 % après + 0,5 %).

Source : Insee

Exercices à l'aide des documents 2 et 3 :

1. Caractériser l'évolution de l'économie française depuis les années 1980.
2. Quelle est la situation de l'économie française au premier trimestre 2018 ? Quelles conclusions tirer de cette situation ?
3. Quelles sont les forces et les faiblesses de l'économie française (en vous aidant de recherches complémentaires pour étayer votre réponse) ?

Pour aller plus loin :

Afin de pouvoir comparer la situation économique de la France par rapport aux pays périphériques, vous rechercherez sur notre site lafinancepourtous.com, en complément du document 2, des informations sur la situation économique de la France. Que pouvez-vous conclure ?

Croissance :

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/croissance/>

Chômage :

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/economie-francaise/chomage-en-france-les-chiffres/>

Déficit public et la dette publique :

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/economie-francaise/deficit-et-dette-publique/>



3- La solidarité européenne mise à l'épreuve

Document 4 : La gestion européenne de la crise de 2008

La crise a mis en évidence des problèmes fondamentaux et des évolutions non tenables dans de nombreux pays européens. Elle a aussi rappelé combien les économies des pays de l'UE sont interdépendantes. Une coordination renforcée des politiques économiques dans l'ensemble de l'UE aidera à surmonter ces problèmes et à stimuler à long terme la croissance et la création d'emplois.

Ces dix dernières années, les États membres ont connu des évolutions économiques divergentes, ce qui a creusé les écarts de compétitivité et entraîné des déséquilibres macroéconomiques au sein de l'UE. Pour éviter la répétition d'un tel phénomène, la Commission a proposé de mettre en place un nouveau mécanisme de surveillance visant à repérer et à corriger ces tendances beaucoup plus rapidement. Le pacte de stabilité et de croissance (PSC) est un ensemble de règles encourageant les États membres à maintenir des finances publiques saines. La nouvelle gouvernance économique de l'UE repose sur trois piliers :

- Un programme économique renforcé soumis à une surveillance plus étroite des politiques économiques et budgétaires dans le cadre du « pacte de stabilité et de croissance » et des nouveaux instruments de lutte contre les déséquilibres macroéconomiques; une nouvelle méthode de travail, le « semestre européen », permettant de débattre des priorités économiques et budgétaires à la même période chaque année.
- Action pour préserver la stabilité de la zone euro. En 2010, l'UE a réagi à la crise de la dette souveraine en créant des mécanismes temporaires de soutien pour ses États membres, qui seront remplacés en 2013 par le mécanisme européen de stabilité (MES).
- Action pour relever le secteur financier : L'Union européenne a adopté de nouvelles règles et mis en place de nouvelles instances afin d'intervenir plus rapidement et de garantir une régulation et une supervision suffisantes de tous les acteurs du secteur financier. Elle a entrepris d'autres actions, en particulier en vue de garantir que les banques européennes conservent suffisamment de réserves non distribuables pour pouvoir résister à l'avenir à tout bouleversement du système financier et continuer à fonctionner et à octroyer des crédits aux ménages et aux entreprises.

Source : Commission européenne.

Exercice :

Vous distinguerez les différentes propositions que la Commission européenne donne pour sortir de la crise. Vous montrerez quels sont les objectifs fixés par la Commission européenne et quels moyens temporaires ou permanents ont été mis en place.

Pour vous aider, vous pourrez aller sur le site lafinancepourtous.com :



Pour aller plus loin :

Face à la crise qui a frappé les pays d'Europe périphérique, les autorités européennes ont principalement mis en place des mesures d'austérité budgétaire. Vous rappellerez en quoi consistent ces mesures et discuterez de leur efficacité.

